L'enseignement agricole face aux enjeux environnementaux et économiques : un véritable défi.

ACTUS MILITANTES



La dissolution de l'assemblée nationale a mis un coup d'arrêt aux travaux parlementaires portant sur la loi d'orientation agricole (LOA) qui consacre un volet conséquent à l'enseignement agricole. Ce projet de loi devait initier une nouvelle mission axée sur le renouvellement des générations d'actifs dans le monde agricole ainsi que les transitions environnementales et climatiques.

Lors de sa première prise de parole, la ministre de l'Agriculture a confirmé la **relance des discussions** autour de la **LOA**. Pour elle, ce texte doit répondre aux attentes des agriculteurs et à la souveraineté alimentaire du pays, mais **sans un mot** pour le volet **environnemental ni pour l'enseignement agricole**. Le « sauvetage de la filière betterave », notamment via l'usage controversé des néonicotinoïdes, a été cité en exemple, sans prendre en compte les impacts de ces produits sur l'environnement, et en particulier sur les abeilles.

Le décor étant posé, l'enseignement agricole se retrouve confronté face à deux types d'attentes.

La première est liée à l**a mission de former, en nombre croissant, des futurs actif.ves** dans des domaines aussi variés que la production agricole, l'alimentation, l'aménagement et les services en milieu rural dans un secteur vieillissant. En effet, **43 %** des agriculteur.rices ont **plus de 55 ans** d'où la nécessité de former **10000 apprenant.es par an** : un vrai challenge pour les EPL agricoles, et ce dans un contexte où la crise agricole du début de l'année a mis en exergue,

une fois de plus, **les difficultés d'un secteur** sous perfusions financières **qui n'arrive plus à vivre de son travail.**

La deuxième attente à laquelle la LOA et l'enseignement agricole devront répondre est celle **des transitions environnementales et climatiques**. En 2019, l'agriculture a produit 19 % des gaz à effets de serre en France ce qui la place deuxième derrière les transports (31 %). C'est principalement le méthane dégagé par l'élevage qui compose ces rejets, 45 % du total. Pour autant les relations entre agriculture et changement climatique ne se limitent pas aux émissions de GES des activités agricoles. L'agriculture est particulièrement vulnérable aux effets du dérèglement climatique. La production agricole peut être profondément altérée par des phénomènes météorologiques extrêmes, le développement de nouvelles pathologies, les contraintes sur la ressource en eau, etc. L'agriculture est aussi un outil de réduction des émissions de GES et au développement des énergies renouvelables. **L'enseignement agricole technique et supérieur devra répondre aux besoins de formation pour contribuer à la création « d'emplois verts » qualifiés**. La **création d'un « bachelor »** (appellation provisoire) va dans le bon sens et permettra à des jeunes de se former et de s'investir dans des métiers utiles à la planète.

Pour répondre efficacement à ces attentes, l'**enseignement agricole doit être renforcé**, tant en termes de **ressources financières que de qualité des formations**. Les enseignant.es doivent être formé.es aux nouvelles techniques agricoles et aux métiers de demain, afin de pouvoir transmettre les compétences nécessaires aux étudiant.es.

Le SEA-UNSA et sa fédération UNSA éducation appellent à viser la nécessaire et urgente transformation écologique pour un monde plus juste et solidaire mettant l'humain, le vivant et son environnement au cœur. Pour ce faire, l'enseignement agricole en porte une part de responsabilité. Il est aujourd'hui à la croisée des chemins, pris entre les exigences économiques et les impératifs environnementaux. Pour assurer un avenir durable au secteur agricole et répondre aux attentes sociétales, il est essentiel que la loi d'orientation agricole redonne à cet enseignement les moyens nécessaires pour former une nouvelle génération d'agriculteur.rices, prêt.es à relever les défis climatiques tout en garantissant la souveraineté alimentaire de la France.